

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 12/04/2024

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 28/03/2024

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 21

Quorum atteint

Présents (17) :

- William ARS  
- Olivier DELMAS  
- Marie-Line GIBERT  
- Eddy GOMMERET  
- Patricia BELKADI  
- Karine TURLAIS  
- Yoann AGATI  
- Geneviève SOLACROUP  
- Anne MACIAS  
- Roseline TERME  
- Marc OLIVIER  
- Flavien MERCADIER  
- Paul MARTINEZ  
- Patrick MOREAU  
- Anne-Marie DELOBEL  
- Pascale GRIPON

Absents représentés (4) :

- Gautier VIDAL : pouvoir Patricia BELKADI  
- Emilie BRIGNARD : pouvoir Olivier DELMAS  
- Céline DUCOUDRAY : pouvoir Eddy GOMMERET  
- Sylvie VALETTE : pouvoir à William ARS

Absents (6) :

- Norbert ISERN  
- Ariane CHAZERAND-AZOULAY  
- Franck CASTANET  
- Naïma DEBORDES  
- Elisabeth LEONES  
- Alexis MAMOH

Secrétaire : Patricia BELKADI

### DELIBERATION N°D2024-29 – BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire rappelle que le Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 a été débattu lors du Conseil Municipal du 27 mars 2024.

Le budget 2024 repose sur les données financières suivantes :

- reprise du résultat de l'exercice 2023 : (R002) 183 193,85 euros ;
- intégration des restes à réaliser 2023 en section d'investissement : 414 267,88 euros en recettes et 963 550,67 euros en dépenses ;
- le budget 2024 alloué aux dépenses de charges de personnel est de 3 556 664 euros ;
- le montant des crédits d'investissement pour les dépenses d'équipement pour 2024 est de 10 548 871,67 euros ;
- l'encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est de 4 505 324 euros. La capacité de désendettement est de 3,5 ans, elle demeure en dessous de la durée préconisée de 12 ans.

Le budget total s'élève en dépenses et en recettes à 19 761 023,48 €.

Les dépenses et les recettes en sections de Fonctionnement et d'Investissement s'établissent comme suit :

**Section de Fonctionnement**

- Dépenses	.....	7 377 678,00 €
- Recettes	.....	7 377 678,00 €

**Section d'Investissement**

- Dépenses	.....	12 383 345,48 €
- Recettes	.....	12 383 345,48 €

Monsieur le Maire propose au Conseil d'adopter le budget 2024. La maquette budgétaire est annexée à la présente délibération.

**LE CONSEIL :**

**Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,**

**APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.**

**FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

William ARS



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux dans un délai de deux mois adressé au Maire ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.